



LE CANNET
CÔTE D'AZUR

Le Cannet, le

19 AOUT 2019

DGS N° D-DAF-2019045045

SYNDICATS PROFESSIONNELS

RECEPISSE DE DEPOT DE STATUTS

Le Maire de la Ville du Cannet,

Donne acte à Monsieur Pierre BURY, Président du Syndicat des Professionnels de l'Enseignement Libre Catholique, SPELC,

du dépôt effectué sous le n° 19-01 à la Mairie du Cannet le 19 août 2019, en deux exemplaires, des statuts du syndicat professionnel ci-dessus mentionné conformément aux dispositions de l'article R2131-1 du Code de Travail.

P/Le Maire,
Le Premier Adjoint



Muriel DI BARI